
THE ADOPTION ACT
(C.C.S.M. c. A2)

Adoption Regulation, amendment

Regulation 107/2010
Registered July 29, 2010

Manitoba Regulation 19/99 amended
1 **The *Adoption Regulation, Manitoba Regulation 19/99, is amended by this regulation.***

2 **Section 57 is replaced with the following:**

Review

57 Not later than August 1, 2013, the minister shall

(a) review the operation of this regulation, including the fees and disbursements chargeable by agencies for adoption services;

(b) as part of the review, consult with persons affected by the regulation as the minister considers appropriate; and

(c) if the minister considers it advisable, recommend to the Lieutenant Governor in Council that the regulation be amended or repealed.

LOI SUR L'ADOPTION
(c. A2 de la C.P.L.M.)

Règlement modifiant le Règlement sur l'adoption

Règlement 107/2010
Date d'enregistrement : le 29 juillet 2010

Modification du R.M. 19/99
1 **Le présent règlement modifie le *Règlement sur l'adoption, R.M. 19/99.***

2 **L'article 57 est remplacé par ce qui suit :**

Révision

57 Au plus tard le 1^{er} août 2013, le ministre :

a) revoit l'application du présent règlement, y compris les honoraires et les débours que peuvent exiger les agences à l'égard des services d'adoption;

b) consulte, dans le cadre de la révision, les personnes concernées dont l'opinion lui paraît utile;

c) s'il le juge à propos, recommande au lieutenant-gouverneur en conseil la modification ou l'abrogation du règlement.

3(1) In Part 1 of Schedule A, the items under "ADOPTION UNDER DIVISION 1 (PERMANENT WARD ADOPTIONS) AND DIVISION 2 (PRIVATE ADOPTIONS)" are replaced with the following:

- 1 Each application and initial information (sections 6 and 14)
 - (a) Division 1 adoption \$350
 - (b) Division 2 adoption \$550
- 2 First homestudy prepared in Manitoba without educational component (subsection 17(1))
 - (a) Division 1 adoption \$1,200
 - (b) Division 2 adoption \$2,100
- 3 Educational component of homestudy (subsection 17(2)) \$50 per hour
- 4 Second or subsequent homestudy prepared in Manitoba (section 20) \$600
- 5 Each update to a homestudy (section 19) \$150
- 6 Birth parent counselling (to be charged only once per adoption application) (section 7)
 - (a) Division 1 adoption \$1,200
 - (b) Division 2 adoption \$1,500
- 7 Preparation of social history of each child proposed to prospective adoptive parent (section 10)
 - (a) Division 1 adoption \$350
 - (b) Division 2 adoption \$500

3(1) Dans la partie 1 de l'annexe A, les points qui figurent sous la rubrique « ADOPTIONS QUE VISENT LA SECTION 1 (ADOPTIONS DE PUPILLES DE L'ÉTAT) ET LA SECTION 2 (ADOPTIONS PRIVÉES) » sont remplacés par ce qui suit :

- 1 Requête et renseignements initiaux (articles 6 et 14) :
 - a) adoption visée à la section 1 350 \$;
 - b) adoption visée à la section 2 550 \$.
- 2 Première évaluation préparée au Manitoba (sans élément éducatif) [paragraphe 17(1)] :
 - a) adoption visée à la section 1 .. 1 200 \$;
 - b) adoption visée à la section 2 .. 2 100 \$.
- 3 Élément éducatif de l'évaluation [paragraphe 17(2)] 50 \$ l'heure.
- 4 Deuxième évaluation ou évaluation subséquente préparée au Manitoba (article 20) 600 \$.
- 5 Mise à jour de l'évaluation (article 19) 150 \$.
- 6 Services de counseling destinés au père ou à la mère naturel (ne peuvent être facturés qu'une fois par requête en adoption) (article 7) :
 - a) adoption visée à la section 1 .. 1 200 \$;
 - b) adoption visée à la section 2 .. 1 500 \$.
- 7 Établissement des antécédents sociaux de chaque enfant proposé au père ou à la mère adoptif éventuel (article 10) :
 - a) adoption visée à la section 1 350 \$;
 - b) adoption visée à la section 2 500 \$.

- 8 Adoption placement services for each child placed with prospective adoptive parent (sections 24, 25 and 26)
 - (a) Division 1 adoption \$700
 - (b) Division 2 adoption \$1,300
- 9 Supervision of placement and preparation of documents for granting order of adoption for each child placed with a prospective adoptive parent (section 28)
 - (a) Division 1 adoption \$900
 - (b) Division 2 adoption \$1,400
- 10 Each prospective adoptive parent file transfer (section 14) \$50

3(2) In Part 1 of Schedule A, the items under "ADOPTIONS UNDER DIVISION 3 (INTERCOUNTRY ADOPTIONS)" are replaced with the following:

- 11 Each application — determining eligibility and where adoption will be granted and initial information (sections 6 & 14) . . . \$550
- 12 First homestudy prepared in Manitoba and required documentation without educational component (subsection 17(1)) \$2,100
- 13 Educational component of homestudy (subsection 17(2)) \$50 per hour
- 14 Second or subsequent homestudy prepared in Manitoba and required documentation (section 20) \$800
- 15 Each update to a homestudy (section 19) \$300
- 16 Adoption placement services for each child placed with a prospective adoptive parent (sections 24, 25 and 26) \$1,700

- 8 Services de placement en vue de l'adoption pour chaque enfant placé auprès du père ou de la mère adoptif éventuel (articles 24, 25 et 26) :
 - a) adoption visée à la section 1 700 \$;
 - b) adoption visée à la section 2 . . 1 300 \$.
- 9 Supervision du placement et établissement des documents en vue de l'octroi d'une ordonnance d'adoption pour chaque enfant placé auprès du père ou de la mère adoptif éventuel (article 28) :
 - a) adoption visée à la section 1 900 \$;
 - b) adoption visée à la section 2 . . 1 400 \$.
- 10 Transfert du dossier du père ou de la mère adoptif éventuel (article 14) 50 \$.

3(2) Dans la partie 1 de l'annexe A, les points qui figurent sous la rubrique « ADOPTIONS QUE VISE LA SECTION 3 (ADOPTIONS INTERNATIONALES) » sont remplacés par ce qui suit :

- 11 Requête — détermination de l'admissibilité et de l'endroit où l'adoption sera accordée et renseignements initiaux (articles 6 et 14) 550 \$.
- 12 Première évaluation préparée au Manitoba et documents exigés (sans élément éducatif) [paragraphe 17(1)] 2 100 \$.
- 13 Élément éducatif de l'évaluation [paragraphe 17(2)] 50 \$ l'heure.
- 14 Deuxième évaluation ou évaluation subséquente préparée au Manitoba et documents exigés (article 20) 800 \$.
- 15 Mise à jour de l'évaluation (article 19) 300 \$.
- 16 Services de placement en vue de l'adoption pour chaque enfant placé auprès du père ou de la mère adoptif éventuel (articles 24, 25 et 26) 1 700 \$.

- 17 Preparation of documents for granting of order of adoption for each child placed with a prospective adoptive parent (section 28) \$2,150
- 18 Each post-placement report for child's country of origin (section 29) \$400
- 19 Each prospective adoptive parent file transfer (section 14) \$100

- 17 Établissement des documents en vue de l'octroi d'une ordonnance d'adoption pour chaque enfant placé auprès du père ou de la mère adoptif éventuel (article 28) 2 150 \$.
- 18 Chaque rapport postérieur au placement destiné au pays d'origine de l'enfant (article 29) 400 \$.
- 19 Transfert du dossier du père ou de la mère adoptif éventuel (article 14) 100 \$.

4 Form AA-7 in Schedule B is replaced with Form AA-7 in the Schedule to this regulation.

4 La formule AA-7(F) de l'annexe B est remplacée par la formule AA-7(F) de l'annexe du présent règlement.

Transitional

5 The fees and disbursements chargeable by agencies before the day on which this regulation comes into force continue to apply to all applications for adoption services received before that day.

Disposition transitoire

5 Les honoraires et les débours que peuvent exiger les agences avant la date d'entrée en vigueur du présent règlement continuent de s'appliquer à toutes les requêtes en vue de l'obtention de services d'adoption reçues avant cette date.

Coming into force

6 This regulation comes into force on August 1, 2010.

Entrée en vigueur

6 Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} août 2010.

SCHEDULE

FORM AA-7

DECLARATION OF FAMILY INCOME

The Adoption Act
Clause 127(2)(d)

AGENCY: _____

FAMILY INFORMATION: Give full name(s) and address of applicants.

Applicant(s): _____

Children: List children and other dependents residing in the home of the prospective adoptive parent; do not include the child(ren) to be adopted.

Full Name of Child	Birth Date	Relationship

Attach separate list if more than six children/dependents in the home.

FINANCIAL INFORMATION: Check only one item below and provide information requested for item.

- Currently in receipt of income assistance under *The Employment and Income Assistance Act* (Manitoba) or from a program of the Government of Manitoba, or the Government of Canada or another jurisdiction outside Manitoba, other than an insurance benefit program or a loan program. (Please indicate which of these income assistance categories apply) _____
(If you complete this item, do not complete Detailed Calculation of Annual Family Income.)
- Current annual family income expected to be about the same as per attached copy(ies) of Canada Revenue Agency assessment(s) for the most recent taxation year and receipts for child support payments. (Only complete *totals* of Detailed Calculation of Annual Family Income. Include amount of *child support payments* paid or received for the most recent taxation year.)
- Current annual family income expected to be about the same as for most recent taxation year, but no copy(ies) of Canada Revenue Agency assessment(s) attached. (You must complete Detailed Calculation of Annual Family Income.)
- Current annual family income expected to be higher/lower than most recent taxation year. (You must complete Detailed Calculation of Annual Family Income.)

DECLARATION:

1. I/we are the applicant(s) named in this statement.
2. The statements set out are true to the best of my/our knowledge and belief and I/we have not concealed or omitted any information respecting my/our family income.
3. I/we agree to provide the agency with copies of documents or receipts in my/our possession to verify my/our current income or income for the most recent taxation year.
4. I/we authorize and give consent to the agency securing information from any source as may be deemed necessary for verification purposes and I/we consent to those sources releasing the information to the agency.

Date: _____

Applicant: _____

Date: _____

Applicant: _____

See next page for Detailed Calculation of Annual Family Income

DETAILED CALCULATION OF ANNUAL FAMILY INCOME:

Sources of Income (As per T1 General Income Tax Form – Line 150)	Applicant	Applicant	Total Annual Family Income
Employment income			
Other employment income			
Old Age Security			
Canada or Quebec Pension Plan benefits (include			
Other pensions or superannuation			
Elected split-pension amount			
Universal child care benefits			
Employment Insurance benefits			
Taxable amount of dividends from Canadian			
Interest and other investment income			
Net partnership income: limited or non-active			
Net rental income			
Taxable capital gains			
Spousal support and taxable child support			
Registered retirement savings plan income			
Other income (specify)			
Net business income			
Net professional income			
Net commission income			
Net farming income			
Net fishing income			
Workers compensation payments			
Social assistance payments			
Net federal supplements			
Total Annual Family Income Before Adjustments			

Deductions from Total Annual Family Income	Applicant	Applicant	Total Deductions
Elected split-pension amount			
Universal child care benefits			
Union, professional and other dues and employment			
Excess portion of dividends from taxable Canadian			
Actual business investment losses			
Carrying charges and interest expenses			
Prior period earnings			
Sole proprietorship and partnership income			
Add: All child support payments paid over past year			
Total Deductions from Annual Family Income			

Additions to Total Annual Family Income	Applicant	Applicant	Total Additions
Capital gains			
Payments by a self-employed person to a family member or someone else not at arm's length			
Capital cost allowance for real property			
Employee stock options			
Add: All non-taxable child support payments received over past year			
Total Additions to Annual Family Income			
<i>Subtract:</i> Total Deductions from Annual Family			
Total Adjusted Annual Family Income			

ANNEXE

FORMULE AA-7(F)

DÉCLARATION DU REVENU FAMILIAL

Loi sur l'adoption
Alinéa 127(2)d)

AGENCE : _____

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA FAMILLE : indiquer les noms et prénoms et l'adresse des requérant(e)s.

Requérant(e)s : _____

Enfants : Donner le nom des enfants et des autres personnes à charge qui résident chez le père ou la mère adoptif éventuel. Exclure le nom de l'enfant (des enfants) qui doit (doivent) être adopté(e)(s).

Nom et prénom(s) de l'enfant	Date de naissance	Liens de parenté

Joindre une feuille supplémentaire s'il y a plus de six enfants et personnes à charge.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS : Veuillez cocher une seule case et fournir les renseignements demandés.

- Je reçois (Nous recevons) actuellement une aide au revenu en vertu de la *Loi sur l'aide à l'emploi et au revenu* (Manitoba) ou d'un programme du gouvernement du Manitoba, du gouvernement du Canada ou d'un autre ressort que le Manitoba, qui n'est pas un programme de prestations d'assurance, ni un programme de prêts. (Indiquer de quelles sources provient votre aide.) _____
(N'indiquez pas le calcul détaillé du revenu familial annuel si vous avez coché cette case.)
- Je prévois (Nous prévoyons) que le revenu familial annuel actuel correspondra à peu près à celui indiqué sur la ou les copies annexées de la ou des cotisations fiscales de l'Agence du revenu du Canada à l'égard de l'année d'imposition la plus récente et des reçus délivrés à l'égard des versements de pension alimentaire pour enfants. (N'indiquer que les *totaux* du calcul détaillé du revenu familial annuel. Indiquer les sommes versées ou reçues à titre de *pension alimentaire pour enfant* pendant l'année d'imposition la plus récente.)
- Je prévois (Nous prévoyons) que le revenu familial annuel actuel correspondra à peu près à celui de l'année d'imposition la plus récente, mais aucune copie de la ou des cotisations fiscales de l'Agence du revenu du Canada n'est annexée. (Vous devez indiquer le calcul détaillé du revenu familial annuel.)

- Je prévois (Nous prévoyons) que le revenu familial annuel actuel sera plus élevé/moins élevé que celui de l'année d'imposition la plus récente. (Vous devez indiquer le calcul détaillé du revenu familial annuel.)

DÉCLARATION :

1. Je suis (Nous sommes) le (la) (les) requérant(e)(s) nommé(e)(s) dans la présente déclaration.
2. Les déclarations figurant aux présentes sont vraies au mieux de ma (notre) connaissance et de mes (nos) croyances. Je n'ai (Nous n'avons) dissimulé ou omis aucun renseignement relatif à mon (notre) revenu familial.
3. J'accepte (Nous acceptons) de fournir à l'agence les copies des documents ou des reçus qui sont en ma (notre) possession aux fins de vérification de mon (notre) revenu actuel ou de mon (notre) revenu à l'égard de l'année d'imposition la plus récente.
4. J'autorise (Nous autorisons) l'agence à obtenir des renseignements de quelque provenance que ce soit aux fins de vérification et je consens (nous consentons) à ce que ces renseignements soient communiqués à l'agence.

Date : _____

Requérant(e) : _____

Date : _____

Requérant(e) : _____

Voir la page suivante pour le calcul détaillé du revenu familial annuel.

CALCUL DÉTAILLÉ DU REVENU FAMILIAL ANNUEL :

Sources de revenu (Déclaration de revenus générale T1 - ligne 150)	Requérant(e)	Requérant(e)	Revenu familial annuel total
Revenus d'emploi			
Autres revenus d'emploi			
Pension de sécurité de la vieillesse			
Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec (prestations d'invalidité incluses)			
Autres pensions et pensions de retraite			
Choix du montant de pension fractionné			
Prestation universelle pour la garde d'enfants			
Prestations d'assurance-emploi			
Montant imposable des dividendes de sociétés canadiennes			
Intérêts et autres revenus de placement			
Revenus nets de société de personnes – commanditaires ou associés passifs			
Revenus de location nets			
Gains en capital imposables			
Pension alimentaire pour conjoint et pension alimentaire pour enfant imposable			
Revenus d'un régime enregistré d'épargne-retraite			
Autres revenus (préciser)			
Revenus d'entreprise nets			
Revenus de profession libérale nets			
Revenus de commissions nets			
Revenus d'agriculture nets			
Revenus de pêche nets			
Indemnités pour accidents du travail			
Prestations d'assistance sociale			
Versement net des suppléments fédéraux			
Revenu familial annuel total avant rajustements (Déclaration de revenus générale T1 - ligne 150)			

Déductions du revenu familial annuel total	Requérant(e)	Requérant(e)	Déductions totales
Choix du montant de pension fractionné			
Prestation universelle pour la garde d'enfants			
Cotisations syndicales, professionnelles et autres et dépenses d'emploi			
Partie excédentaire des dividendes de sociétés canadiennes imposables			
Pertes réelles au titre d'un placement d'entreprise			
Frais financiers et frais d'intérêt			
Gains d'exercices antérieurs			
Revenus d'entreprise à propriétaire unique et de société de personnes			
Ajouter : pension alimentaire pour enfant versée au cours de la dernière année			
Déductions totales du revenu familial annuel			

Additions au revenu familial annuel total	Requérant(e)	Requérant(e)	Additions totales
Gains en capital			
Paiements faits par un travailleur indépendant à un membre de sa famille ou à une autre personne avec lien de dépendance			
Déduction pour amortissement – biens réels			
Options d'achat d'actions accordées à des employés			
Ajouter : pension alimentaire pour enfant non imposable reçue au cours de la dernière année			
Additions totales au revenu familial annuel			
<i>Soustraire</i> : déductions totales du revenu familial annuel (ci-dessus)			
Total du revenu familial annuel rajusté			

L'Imprimeur de la Reine
du Manitoba